

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
DIFFUSER
LA BIODIVERSITÉ



CARNET DE
TERRITOIRE

● n°1

LA BIODIVERSITÉ EN ACTION(S)

Paysage et biodiversité, des intérêts en commun !




Voyage en Paysages [atelier préparatoire itinérant et atelier en salle, printemps 2017]



CAUE :
DE L'ESSONNE



AVANT-PROPOS



La biodiversité est un sujet d'intérêt national.

Les CAUE d'Ile-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM) et l'Association des Régions de France (ARF) : " Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale ".

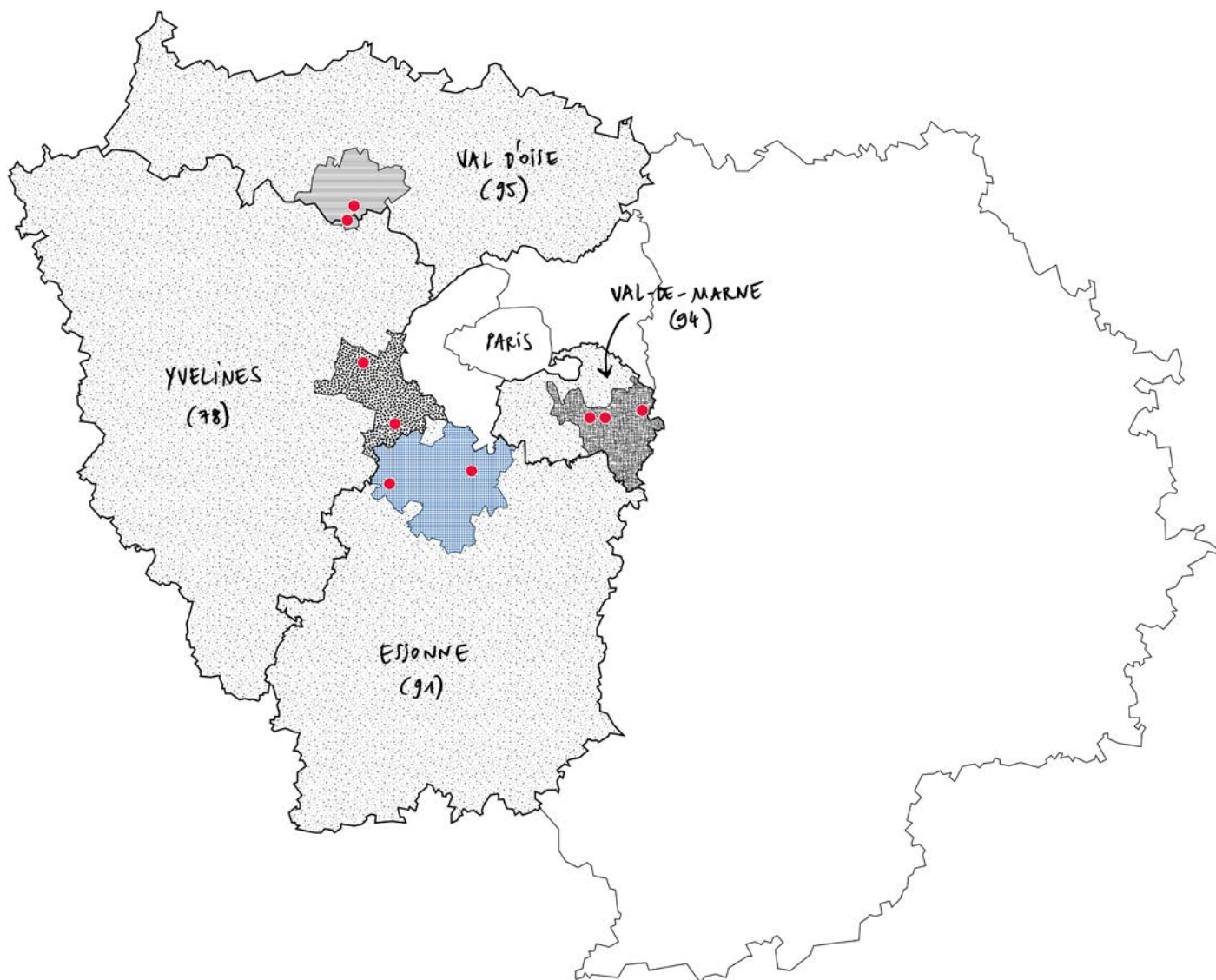
A l'échelle nationale ont été retenues les régions Centre Val-de-Loire, Guadeloupe, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.


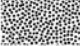



Cet AMI a pour objectif de favoriser le passage de l'outil planificateur du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) à la mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité dans les territoires et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). Dans cette optique, les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter, entre les mois de mai et juillet 2017, les continuités écologiques sur douze parcours.

Quatre territoires sont partenaires de cette démarche : la Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise, la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, la Communauté d'agglomération Paris Saclay et Grand Paris Sud Est Avenir.

Pour chaque parcours, un carnet de territoire est réalisé, qui synthétise et met en perspective les principaux enjeux, questionnements et propositions qui ont été évoqués et élaborés collectivement par les participants.

LES PARCOURS DE L'AMI À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



-  Grand Paris Sud Est Avenir
-  Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
-  Agglomération Paris-Saclay
-  Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise
-  Localisation des parcours

Un territoire qui se transforme.
Les transitions nature/ville peuvent-elles améliorer notre quotidien ?



● LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ,
ATOUTS D'UN TERRITOIRE EN MUTATION p. 06

1 PRÉSENTATION DU CYCLE #1 :
VOYAGE EN PAYSAGES p. 08

2 LES PÉPITES COMME ENTRÉE
STRUCTURANTE POUR
ABORDER LE TERRITOIRE p. 14

3 LES ENTITÉS DE PAYSAGE
POUR POSER LES ENJEUX p. 18

4 DES MODES DE
QUESTIONNEMENTS
COLLABORATIFS p. 21

5 CE QU'IL FAUT
RETENIR DES ATELIERS p. 23

LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ, ATOUS D'UN TERRITOIRE EN MUTATION

- Le territoire de la Communauté Paris-Saclay est un **territoire de contrastes** : de **vastes espaces agricoles et naturels encore fonctionnels** (Plateau de Saclay, Plateau de Nozay, forêt de Verrières, buttes boisées du Hurepoix) côtoient des **zones d'activités parmi les plus importantes de France** (Parc d'activité de Courtaboeuf etc.), des **bourgs ruraux au patrimoine bâti historique** sont situés à quelques minutes de communes à très forte croissance, de **vastes zones commerciales multi-enseignes** approvisionnent les consommateurs de biens de consommation importés tandis que se développent des **circuits courts agricoles** incitant à la consommation locale...
Le secteur du Plateau de Saclay est au cœur de nombreux enjeux. Pôle de recherche d'excellence, il accueille un **campus d'envergure internationale**.

Par ailleurs, la question de la préservation des espaces agricoles, extrêmement fertiles, a abouti à la publication en décembre 2012 d'un décret instaurant la première Zone de protection naturelle agricole et forestière de France (ZPNAF). Le territoire de la Communauté Paris-Saclay est fortement marqué par les **infrastructures de transport** qui créent des discontinuités très nettes : RN20, A10, A6, RN118, Francilienne. Il est aussi concerné par de **nouvelles infrastructures** : métro aérien, requalification d'axes en site propre (RN20), transport par câble, pour lesquels des objectifs en termes d'intégration paysagère sont plus présents que pour les projets antérieurs. La proximité avec **l'aéroport d'Orly** a permis paradoxalement de conserver des milieux ouverts, non urbanisables (plan d'exposition au bruit). Une étude paysagère a d'ailleurs permis de mettre en œuvre certaines actions de mise en valeur des abords, avec la promenade cyclable autour de la plateforme aéroportuaire d'Orly.

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RAPIDE, ENTRAÎNÉ PAR DES PROJETS PHARES

- De par sa position stratégique dans le Grand Paris et sa proximité avec les grandes infrastructures de transport, ce territoire est concerné par des enjeux d'aménagement importants à court et moyen termes. Il se trouve donc en pleine "crise" d'adolescence avec une croissance extrêmement rapide. L'enjeu est de le faire évoluer vers un nouvel âge, sans perdre les qualités certaines qui lui confèrent son identité, en particulier ses milieux ouverts et naturels.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, nous avons choisi, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) de réaliser un cycle d'ateliers en salle et sur le terrain afin de définir les enjeux et les leviers d'actions au plus près des attentes des élus et des différents acteurs du territoire.

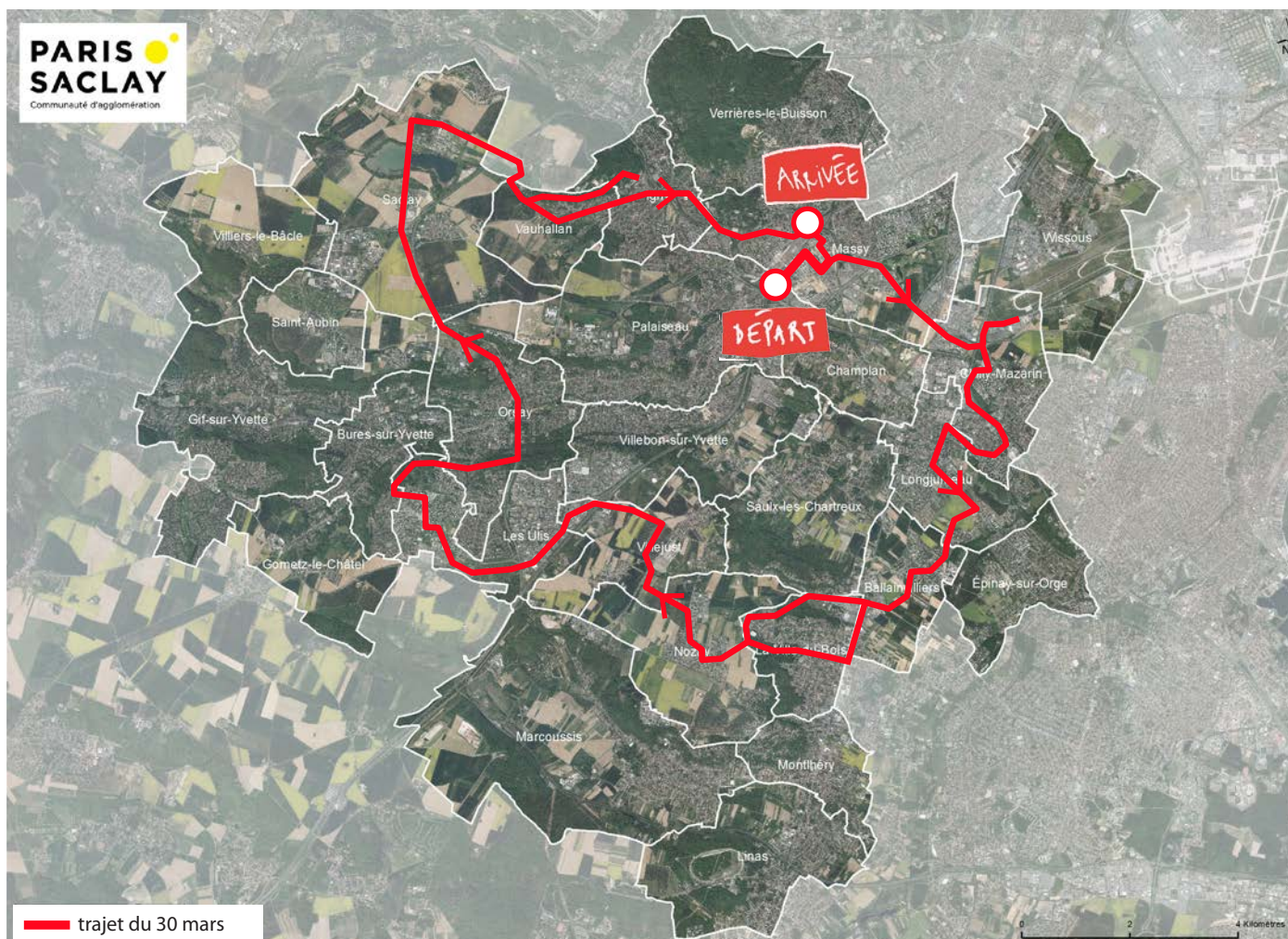
Ces parcours ont été réalisés en compagnie de différents partenaires : Ministère, Région île-de France, Natureparif, Agence des espaces verts, Syndicats de rivière et Ecole d'urbanisme de Paris que nous remercions pour leurs contributions.

● FORMULER DES ENJEUX À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY... CHEMIN FAISANT

Une démarche en trois temps.

- TEMPS 1 La biodiversité en action(s) 1 : voyage en paysages
[Paysage et biodiversité, des intérêts en commun !](#)
[atelier en salle + voyage en bus, printemps 2017]
- TEMPS 2 La biodiversité en action(s) 2 : de Champlan à Ballainvilliers
[Coupe transversale : quelles transitions pour une mosaïque d'usages ?](#)
[parcours du 30 mai 2017]
- TEMPS 3 La biodiversité en action(s) 3 : de Gif-sur-Yvette à Igny
[Coupe longitudinale : comment améliorer le cadre de vie et la biodiversité par les projets ?](#)
[parcours du 20 juin 2017]

Ce carnet présente les deux ateliers réalisés au printemps 2017, dans le cadre du temps 1 « La biodiversité en action(s) : voyage en paysages ».



PRÉSENTATION DU TEMPS 1 : VOYAGE EN PAYSAGES

Comment aborder un territoire aussi vaste par ces entrées singulières du paysage et de la biodiversité ?

Nous avons choisi de partir des points remarquables du territoire pour en identifier les enjeux et les questionner par la biodiversité.

En quoi le paysage et la prise en compte de la biodiversité pouvaient-ils ou avaient-ils apporté une amélioration en termes de cadre de vie et d'usages ?
Cette récolte s'est faite en deux temps.

1 30 MARS : ATELIER PRÉPARATOIRE

Itinéraire de repérage d'une journée en minibus, avec des chargés de mission de la Communauté Paris-Saclay (CPS) et de l'Agence des Espaces verts, pour appréhender la question des paysages et de la biodiversité sur le territoire. Questionnements in situ et premier inventaire des « pépites » de la Communauté Paris-Saclay.

Objectifs :

- Commencer à identifier les enjeux et préparer l'atelier en salle avec les élus et techniciens des communes.
- Tester les outils de restitution des parcours en devenir.

2 11 MAI : ATELIER EN SALLE

Les participants sont invités à compléter la carte réalisée à la suite de notre premier recensement de pépites.

Trois ateliers simultanés :

- Biodiversité / Trames vertes et bleues
- Agriculture et paysage
- Projet urbain / paysage / biodiversité

Objectifs :

- Identifier des sites remarquables et remarqués par les participants, où la biodiversité et les paysages sont reconnus comme des atouts.
- Inventorier / mettre en réseau / se questionner sur ce qu'est une armature ou une trame de milieux naturels.
- Préparer le parcours pour tester les questions liées à la biodiversité in situ.

Imagination et implication pour une gestion innovante des espaces publics

Un paysage à découvrir dans les plus des vallées

un balcon pour comprendre les enjeux à grande échelle

Entre autoroute et plateforme d'Orly... des lignes et des grands étendues vertes. Par où passe la biodiversité?



D'ici on comprend la géographie!

AMBIANCE MAGIQUE à 2 pas de la RN20

Le quartier est "éco" mais son implantation semble artificielle, hors sol...

Pour moi le Hurepoix c'est ça!

un patrimoine agro-industriel exceptionnel! Comment lui redonner vie?

La biodiversité s'immerse dans les quartiers.

ça donne envie d'y habiter!

- A. Chilly-Mazarin : Lisière de la plate-forme aéroportuaire d'Orly
- B. Longjumeau : Route de Corbeil
- C. Ballainvilliers : écoquartier
- D. Lunezy : friche « industrielle »
- E. Nozay : lisière village
- F. Plateau de Nozay et Villejust
- G. Saulx-les-Chartheux : Parc des sources

- H. Villejust : D118 Panorama
- I. Les Ulis : parc urbain
- J. Saclay : les étangs
- K. Saclay : rue de Villeras
- L. Vauhallan : Abbaye et rigoles
- M. Igny : La haie magique
- N. Igny : panorama
- O. Massy : parc urbain

La biodiversité, de la carte au terrain.



fertile
stérile
céréaliier
vide
invisible
odeur
sauvage
amenagé
vide

fréquenté
abandonné

liaison
horizon
sec

humide
isolé

agricole
activités
infrastructures

réservoirs
lisière

connexion
spectaculaire

banal

fragile

structurant

fonctionnel

obstacle

friable

étendue

vulnérable

ouverture

fermeture

encombrement

usages

nourricier

calme

dépaysant

agréable

sonore

richesses

possibilité

menacé

coupures
anachronique

secret

généreux

inventif

identité

rupture d'échelle

rural

péri-urbain

urbain

mixité

beau

désagréable

fertile

surface

menace

friable

naturel

fractionné

cadrage

clôturé

maraîcher

● FOCUS : LES CARNETS DE TERRAIN, ASSOCIER DES MOTS ET DES LIEUX POUR DÉCLENCHER DES QUESTIONNEMENTS

Un carnet « de poche » a été remis à chaque participant lors des parcours afin de recueillir leurs impressions et propositions. Accoler rapidement un mot à un lieu faisant parti des outils utilisés. Le mot choisi vient confirmer l'image donnée par le paysage ou se pose en contraste. Ces mots peuvent être utilisés pour initier le débat, comme nous l'avons proposé lors de notre atelier en salle.

La récurrence des mots sélectionnés par les participants sur un même lieu permet de faire ressortir les sentiments et impressions dégagées par ce lieu. Choisir des mots simples dans une liste permet de laisser une trace des impressions ressenties et permet de formuler des questions ou des observations sur les lieux parcourus à la fin du parcours.

Ces mots apparaissent en colonne sur la gauche des photos des pages suivantes.



48°44'23,"N 2°9'53,"E

11-Saclay
Les étangs
Espace naturel/Patrimoine/technologie/mutation



fertile
stérile
céréaliier
vide
invisible
odeur
sauvage
amenagé
vide
fréquenté
abandonné
liaison
horizon
sec
humide
isolé
agricole
activités
infrastructures
réservoirs
lisière
connexion
spectaculaire
banal
fragile
structurant
fonctionnel
obstacle
friable
étendue
vulnérable
ouverture
fermeture
encorement
usages
nourricier
calme
dépaysant
agréable
sonore
richesses
possibilité
menacé
coupures
anachronique
secret
généreux
inventif
identité
rupture d'échelle
rural
péri-urbain
urbain
mixité
beau
désagréable
fertile
surface
menace
friable
naturel
fractionné
cadreage
clôturé
maraîcher

48°41'19,"N 2°18'33,"E

2'-Longjumeau
Jardins familiaux et vallée de l'Yvette
Parc naturel/espace public/usages/gestion de l'eau



fertile
stérile
céréaliier
vide
invisible
odeur
sauvage
amenagé
vide
fréquenté
abandonné
liaison
horizon
sec
humide
isolé
agricole
activités
infrastructures
réservoirs
lisière
connexion
spectaculaire
banal
fragile
structurant
fonctionnel
obstacle
friable
étendue
vulnérable
ouverture
fermeture
encorement
usages
nourricier
calme
dépaysant
agréable
sonore
richesses
possibilité
menacé
coupures
anachronique
secret
généreux
inventif
identité
rupture d'échelle
rural
péri-urbain
urbain
mixité
beau
désagréable
fertile
surface
menace
friable
naturel
fractionné
cadreage
clôturé
maraîcher



fertile
 stérile
 céréalier
 vide
 invisible
 odeur
 sauvage
amenagé
 vide
fréquenté
 abandonné
 liaison
 horizon
 sec
 humide
 isolé
agricole
 activités
infrastructures
 réservoirs
lisière
 connexion
 spectaculaire
 banal
fragile
 structurant
 fonctionnel
 obstacle
 friable
 étendue
vulnérable
 ouverture
 fermeture
 encombrement
usages
nourricier
 calme
 dépaysant
 agréable
 sonore
 richesses
 possibilité
menacé
 coupures
 anachronique
 secret
généreux
 inventif
 identité
 rupture d'échelle
 rural
péri-urbain
 urbain
 mixité
 beau
 désagréable
 fertile
 surface
 menace
 friable
 naturel
 fractionné
 cadrage
 clôturé
 maraîcher

48°39'56,"N 2°17'1,"E

3'-Ballainvilliers
 Rue du petit Ballainvilliers
 Continuités agricoles/pavillonnaires/ruralité (traces)



fertile
 stérile
 céréalier
 vide
 invisible
 odeur
sauvage
 amenagé
 vide
fréquenté
 abandonné
liaison
 horizon
 sec
humide
 isolé
 agricoles
 activités
infrastructures
 réservoirs
lisière
 connexion
 spectaculaire
 banal
 fragile
 structurant
fonctionnel
 obstacle
 friable
 étendue
vulnérable
 ouverture
 fermeture
 encombrement
usages
nourricier
 calme
 dépaysant
 agréable
 sonore
 richesses
 possibilité
menacé
 coupures
 anachronique
secret
généreux
 inventif
 identité
 rupture d'échelle
 rural
péri-urbain
 urbain
 mixité
beau
 désagréable
 fertile
 surface
 menace
 friable
naturel
 fractionné
 cadrage
 clôturé

48°40'59,"N 2°16'01,"E

7-Saulx-les-Chartreux
 Parc des sources
 Nature en ville/ruralité/espaces publics/aménagement

LES PÉPITES COMME ENTRÉE STRUCTURANTE POUR ABORDER LE TERRITOIRE

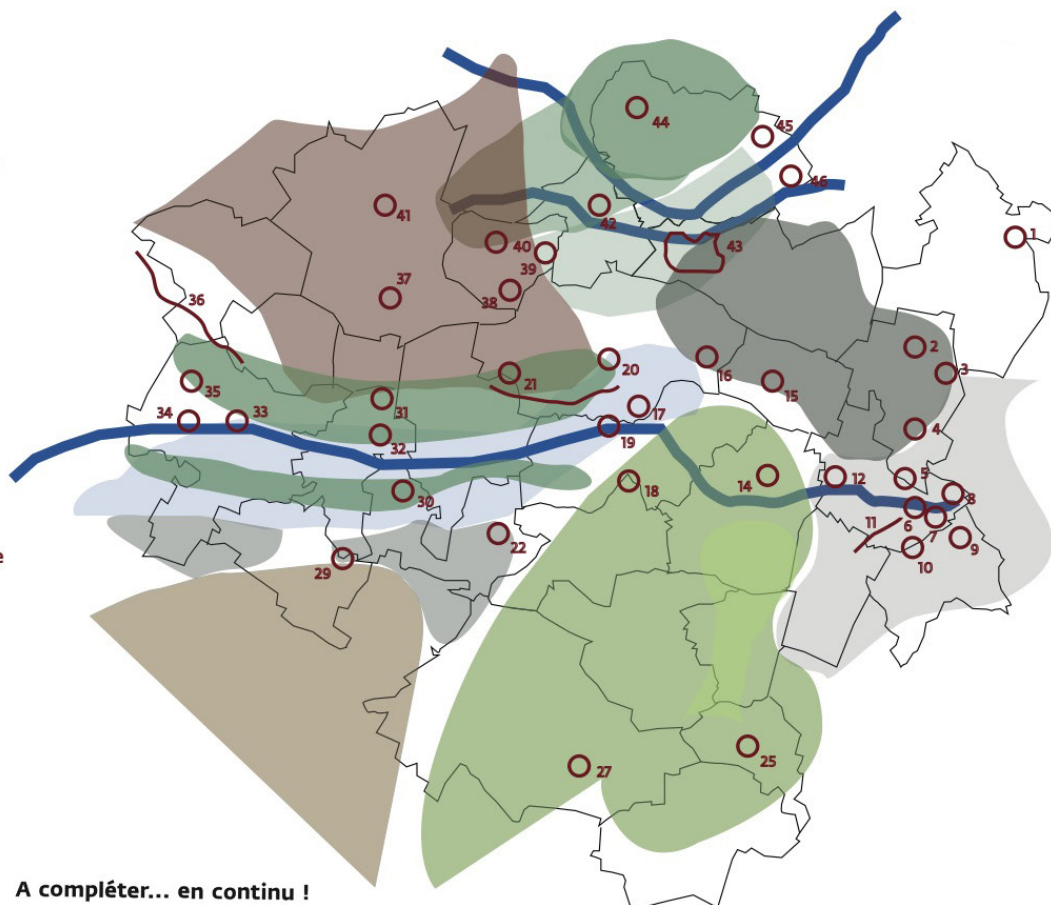
- DESSINER UNE ARMATURE DE PROJETS OÙ LE PAYSAGE, LE CADRE DE VIE ET LE PATRIMOINE NATUREL SONT UN ATOUT

Les éléments remarquables paysage-biodiversité qui ont été soulignés par les participants sont de plusieurs ordres : des éléments de géographie, des sites ponctuels, des continuums, des éléments de patrimoine, des infrastructures, des activités économiques, des types de gestion, des démarches, des projets, etc.

Parler des points positifs permet d'aborder les enjeux de façon concrète, à partir de ce qui a marché. Par exemple, de connaître et de mettre en lumière des démarches, des sites et des projets qui utilisent la gestion comme levier pour l'amélioration de la biodiversité. *L'ensemble de ces pépites posé sur la carte dessine aussi une armature des projets et lieux où le paysage, le cadre de vie et le patrimoine sont un atout.*

CARTE COLLABORATIVE ARMATURE DE "PÉPITES"

- 1 aéroport d'Orly
 - 2 piste Nord d'Orly
 - 3 enclave agricole Orly
 - 4 parc hotel de ville
 - 5 bois St-Eloi
 - 6 plaine de Balzy
 - 7 berges Yvette
 - 8 Gravigny
 - 9 Domaine de Sillery
 - 10 Bois des Templiers
 - 11 coulée verte
 - 12 jardin partagé Longjumeau
 - 14 Saubx-les-Chartreux
 - 15 ENS Butte Chaumont
 - 16 A 10
 - 17 batterie de la pointe
 - 18 A 10
 - 19 ENS Yvette
 - 20 Forêt domaniale Palaiseau
 - 21 Ferme de la Vauve
 - 22 les Ullis sur dalle
 - 25 Tour de Monthléry + Parc
 - 27 Potager de Marcoussis
 - 29 Viaduc des fauveltes
 - 30 Parc Nord des Ullis
 - 31 ENS
 - 32 Grande maison
 - 33 étang de la retenue, réserve
 - 34 prairie Jaumeron
 - 35 Bois d'Aigrelais
 - 36 valon boisé
 - 37 Petit saclay
 - 38 Abbaye Vauhallan
 - 39 Bois la Normandie
 - 40 Ferme des Arpentis
 - 41 Etangs de Saclay
 - 42 Plaine de Limon
 - 43 Vilgenis projet
 - 44 Bois VLB
 - 45 Arboretum VLB
 - 46 PNR Bassin d'Anthony
- Etc.



A compléter... en continu !

● Espaces verts, parcs, jardins

Ces espaces peuvent avoir un caractère naturel ou plus urbain. Ils ont tous été aménagés et sont accessibles au public.

6. Plaine de Balizy à Longjumeau
5. Bois de St Eloi à Chilly-Mazarin
12. Jardins partagés de Longjumeau
14. Parc des Sources à Saulx-les-Chartreux
22. Aménagement de la dalle aux Ulis + jardins en pied d'immeuble
30. Parc au nord des Ulis
15. Parc de la Butte Chaumont à Champlan
34. Prairie de Jaumeron à Gif-sur-Yvette

● Milieux naturels

Espaces boisés, Espaces naturels sensibles, Zones humides, qui constituent les éléments des continuités paysagères et écologiques.

- 7-19. Berges de l'Yvette
14. Rocher de Saulx-les-Chartreux
20. Forêt domaniale de Palaiseau
33. Bassin de retenue /zone humide Gif-sur-Yvette
35. Coteaux boisés-Gif-sur-Yvette
36. Vallon boisé Villiers-le-Bâcle
44. Forêt de Verrières-le-Buisson

● Agriculture

3. Enclave agricole d'Orly
11. Coulée verte Longjumeau /Ballainvilliers
14. Plaine maraîchère de Saulx-les-Chartreux
27. Espaces agricoles et les Potagers de Marcoussis
42. Plaine de Limon

● Éléments patrimoniaux

Ce sont des éléments du patrimoine naturel, agricole ou bâti.

4. Parc de l'hôtel de Ville à Chilly-Mazarin
9. Domaine de Sillery à Epinay-sur-Orge
10. Bois des templiers à longjumeau
17. Batterie de la pointe à Palaiseau
21. Ferme de la Vauve à Palaiseau
25. Tour de Montlhéry et parc
29. Viaduc des Fauvettes
32. Parc de la Grande Maison à Bures
38. Abbaye de Limon à Vauhallan
40. Ferme des Arpentis à Vauhallan
41. Etangs de Saclay
43. Château de Vilgénis à Massy
45. Arborétum Vilmorin à Verrières-le-Buisson

● Vues et panoramas*

- 1-2. Aéroport et piste Nord d'Orly
8. Gravigny à Longjumeau
- 16-18. Autoroute A10
14. Rocher de Saulx-les-Chartreux
15. Parc de la Butte Chaumont à Champlan
17. Batterie de la pointe à Palaiseau
29. Viaduc des Fauvettes
37. Petit Saclay
38. Abbaye de Vauhallan

NB : cette liste est issue de d'atelier collectif et n'est pas exhaustive. Elle est à compléter en continu.

*Répertoriés dans la carte des belvédères de l'IAU (Institut Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France).

● Pépites type 1 : espaces verts, parcs, jardins

Ces espaces peuvent avoir un caractère naturel ou plus urbain. Ils ont tous été aménagés et sont accessibles au public.



Parc des Sources à Saulx-les-Chartreux



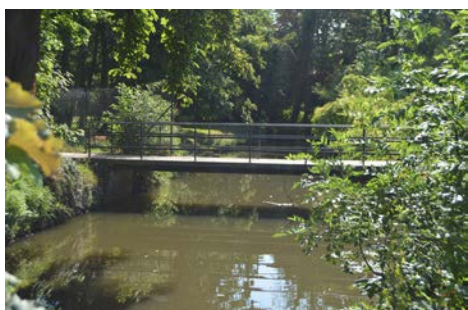
Aménagement de la dalle et jardins aux Ulis.



Jardins partagés de Longjumeau

● Pépites type 2 : milieux naturels

Ces espaces constituent les éléments des continuités paysagères et écologiques, une armature qui a été précisée lors des parcours et des ateliers.



Berges de l'Yvette



Rocher de Saulx-les-Chartreux



Bassin de retenue /zone humide
Gif-sur-Yvette

● Pépites type 3 : agriculture

Ces espaces, qui sont des vastes étendues ou des enclaves qui rencontrent les pôles d'habitation, sont le garant de la qualité des paysages et le support de continuités écologiques.



Parc des Sources à Saulx-les-Chartreux



Aménagement de la dalle et jardins aux Ulis.



Jardins partagés de Longjumeau

● Pépites type 3 : éléments patrimoniaux, vues et panoramas

Ce sont des éléments du patrimoine naturel, agricole ou bâti. Les belvédères permettent des vues cavalières sur les paysages et la géographie. Ils permettent une lecture des milieux naturels et agricoles, la nature de leur lien avec la ville.



Vue sur le grand paysage à Igny



Parc de la Butte Chaumont à Champlan



Viaduc des Fauvettes



Repérages...et questionnements

LES ENTITÉS DE PAYSAGE POUR POSER LES ENJEUX

- CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE CARTOGRAPHIE DES ENTITÉS DE PAYSAGE PERÇUS. LA GRANDE ÉCHELLE ET LE PAYSAGE : PREMIÈRE ENTRÉE POUR COMPRENDRE LE TERRITOIRE ET SES ENJEUX

Objectifs :

- Préciser les grandes entités de paysage de la Communauté d'agglomération et mettre en place le vocabulaire pour les caractériser.
- Identifier les enjeux plus prégnants sur ces secteurs différenciés afin d'envisager des recommandations adaptées.

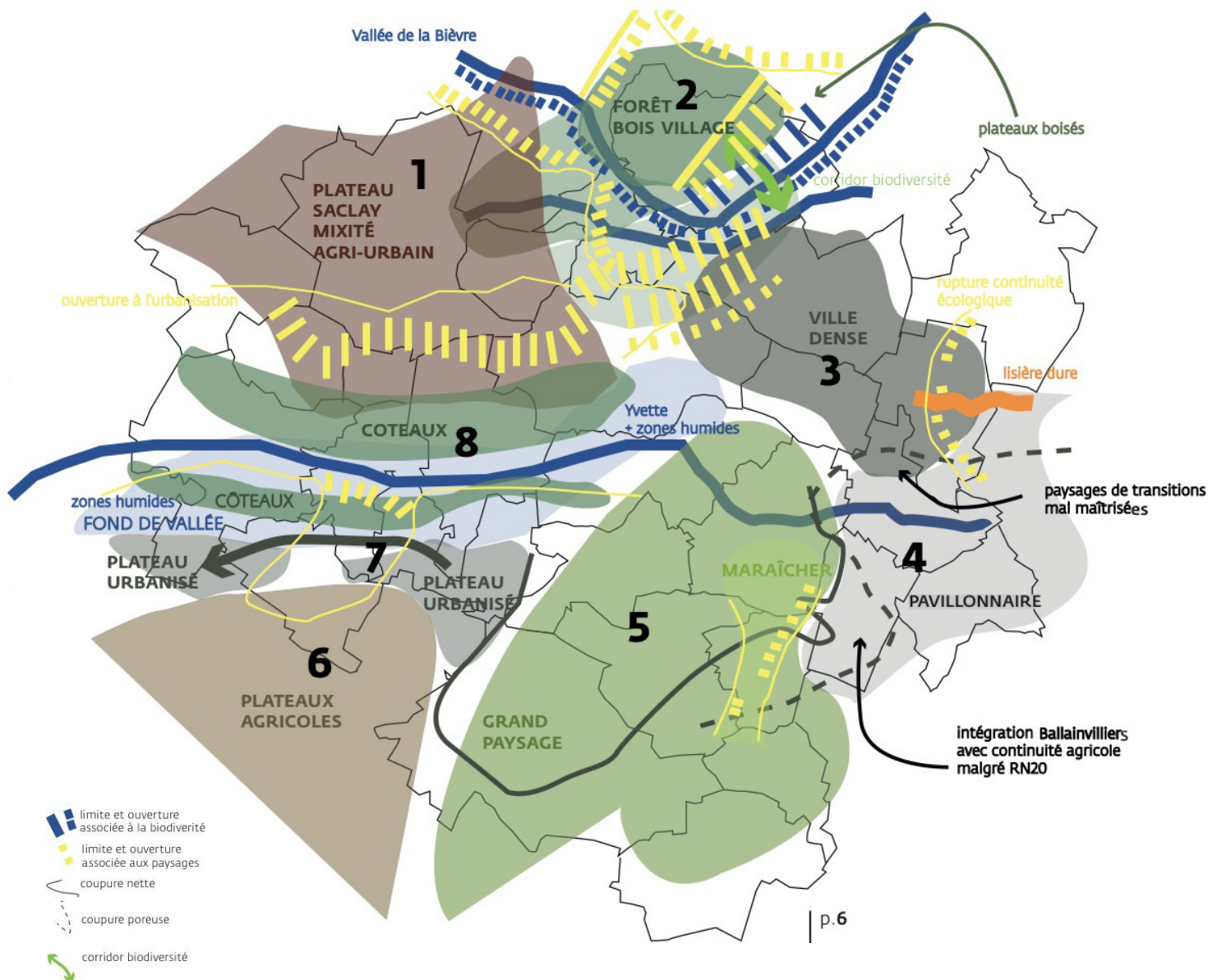
Sur une première carte réalisée par le CAUE, les participants sont invités à dessiner et nommer leurs visions des entités de paysages. Une carte commune est restituée dans un second temps par le CAUE.

Les participants ont fait particulièrement ressortir des éléments marquants du relief dans leur perception (vallées, coteaux, etc.) permettant de préciser les contours des [entités de paysage](#). Certaines d'entre elles sont définies par :

- des terminologies urbaines (ville dense, secteur pavillonnaire, grandes infrastructures de routes, etc.),
- des caractéristiques paysagères et géographiques (vallée de l'Yvette, de la Bièvre, de l'Orge, plateau de Saclay, etc.),
- des activités agricoles identitaires de ces secteurs (maraîchage, grandes cultures, etc.).

L'atelier cartographique a également permis de dessiner des [grandes continuités écologiques](#) (les fonds de vallée, des jonctions d'espaces naturels et agricoles) et des [coupures marquantes](#) (les principales infrastructures liées aux déplacements qui dépassent l'échelle de la Communauté d'agglomération, ex : autoroutes, voies de chemin de fer, etc.).

CARTE SYNTHÈSE DES ENTITÉS DE PAYSAGE



LES ENTITÉS DE PAYSAGE

1- Plateau Saclay

Grand plateau agricole bordé par les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Mérentaise. Paysage en transition sur sa frange sud avec l'aménagement du Cluster Paris-Saclay. Zone agricole protégée (ZPNAF) sur 2300 hectares.

2- Forêt de Verrières

Boisement sur un relief marqué. Rencontre et imbrication de la ville et des lisières boisées.

3- Continuité urbaine dense

La ville dense au contact des infrastructures routières et de la plateforme aéroportuaire.

4- Transition pavillonnaire

Occupation principalement par de l'habitat individuel entre la ville dense et des espaces agriurbains.

5- Territoires agri-urbain

Grande étendue agricole avec une présence encore forte de maraîchage de plein-champ, dans un système de bourgs-villages et une continuité d'espaces naturels marquants (vallée de l'Yvette, Rocher de Saulx, coteaux de Marcoussis, etc.).

6- Bordure du plateau de Limours

Les fronts urbains différents marquent une transition avec l'ouverture vers la Beauce.

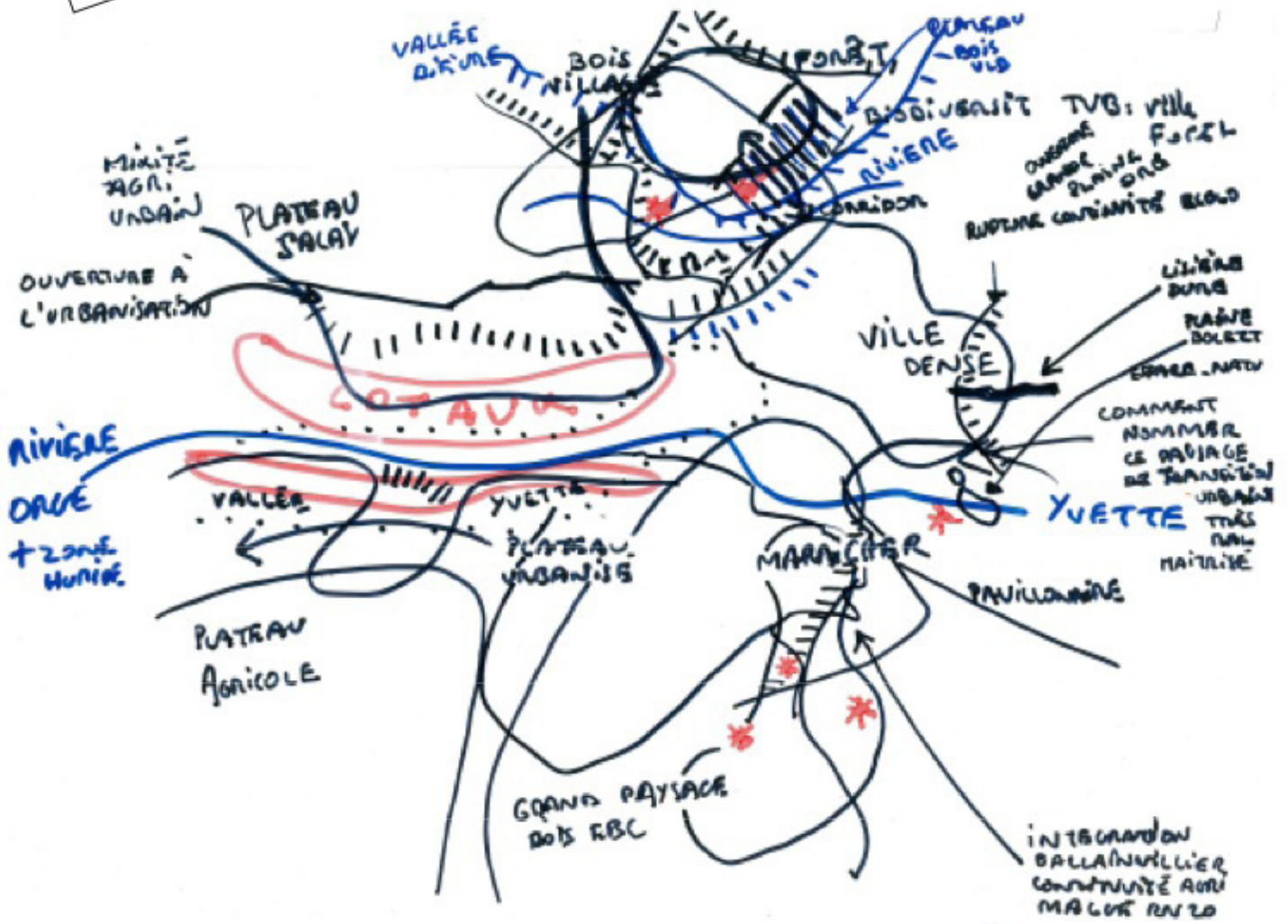
7- Plateau urbanisé

Ville dense entre le plateau agricole et les coteaux. Importance dans le paysage des zones d'activités (Courtaboeuf).

8- Vallée de l'Yvette

Vallée enserrée dans des coteaux boisés permettant de grandes covisibilités. Des espaces publics et des ouvrages liés à l'eau occupent le fond de vallée.

ATELIER



* VILLAGES DÉPITÉS

ENTITÉ BILAN A.L

DES MODES DE QUESTIONNEMENTS COLLABORATIFS

● DES ENTRÉES ALTERNATIVES POUR BOUSCULER LES À PRIORIS

● Ces approches s'appuient sur la connaissance des différents acteurs du territoire. Les questions inhabituelles et les modes de discussions font ressortir spontanément les thématiques importantes pour les participants.

Objectifs :

- Articuler la carte des pépites, celle des entités de paysage et les différentes paroles relevées lors des ateliers préparatoires pour réaliser des parcours ensemble.
- Ceux-ci sont imaginés pour reprendre et mettre en perspective l'ensemble des questionnements issus des ateliers.

Trois grands thèmes sont ressortis :

1. Importance des continuités paysagères et de la biodiversité.
Ces continuités (à renforcer ou à créer) sont reconnues comme supports de circulations douces, nécessaires à l'équilibre du cadre de vie, et à la valorisation du patrimoine.
2. Importance des infrastructures en tant que coupures pour le territoire.
Comment les aménager et en atténuer l'impact écologique et social ?
3. Importance des transitions ville-campagne.
Comment gérer les transitions entre les aspects encore ruraux du territoire et les expressions de son appartenance métropolitaine (infrastructure, opération d'aménagement) ?



Chacun propose sa vision des entités de paysage. Il en ressort une prise en compte fine des reliefs, des vallées et de certaines continuités naturelles (petits cours d'eau, vallées et vallons, bois etc.).

CE QU'IL FAUT RETENIR DES ATELIERS

● PREMIERS ENJEUX FORMULÉS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

● De nombreuses questions, touchant à la fois le cadre de vie et les usages sont ressorties lors de notre premier atelier de préparation :

1. Les continuités écologiques

- Préserver les continuités écologiques entre communes : concertation et communication.
- Préservation des zones humides, des haies bocagères et des espaces refuges (vieux arbres, bosquets, etc.).
- Favoriser la trame verte et bleue : corridors écologiques entre communes.
- Partenariats pour la mise en valeur et protection des paysages et du patrimoine.
- Gestion écologique des eaux pluviales dans les nouvelles opérations.

Comment préserver et valoriser les continuités écologiques, coteaux boisés, les rivières et leurs berges, entre les communes ?

2. La maîtrise du foncier

- Identifier les secteurs à préserver à l'échelle du territoire.
- Lutter contre l'étalement urbain, préserver les espaces agricoles.
- Éviter le mitage des espaces agricoles et naturels.

Comment intégrer dans les documents d'urbanisme des objectifs et des outils de protection des espaces naturels et agricoles, en équilibre avec les espaces urbanisés ?

3. Les infrastructures

- Améliorer les infrastructures pour limiter leurs impacts visuels et sonores.
- Développer les continuités écologiques et d'usage entre communes, créer des franchissements.
- Aménager la cohabitation des différentes circulations (douces, motorisées, alternatives, etc.).

Comment résorber les discontinuités causées par les infrastructures ?

4. Les liaisons douces

- Favoriser les liaisons douces, quotidiennes et de loisirs.
- Faciliter les liens avec les communes voisines de la Communauté d'agglomération : Longpont-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, St-Quentin en Yvelines, Versailles.
- Faire de ces liaisons douces des supports de biodiversité.

Comment développer un réseau liaisons douces (vélos, piétons) mettant en valeur les richesses de notre territoire ?

5. L'agriculture

- Maintenir une agriculture dynamique et respectueuse de l'environnement, favoriser l'agroécologie.
- Maintenir l'identité maraîchère historique (vallée de l'Yvette et de la Salmouille).
- Accompagner l'évolution de l'agriculture vers de nouveaux débouchés.
- Accompagner les transitions de l'agriculture et favoriser les liens avec la ville.
- Améliorer la gestion forestière, notamment sur les coteaux boisés.

Comment préserver l'agriculture et valoriser ces liens avec « la ville » ?

6. Les transitions ville campagne

- Relier les espaces, recréer les transitions entre ville et campagne.
- Adopter des principes de gestion écologique ou différenciée pour renforcer la naturalité des espaces verts.
- Développer des lisières et des espaces de transition entre les nouveaux quartiers et les espaces agricoles.
- Poursuivre les connexions et les liaisons au travers des quartiers existants ou en projet.
- Maintenir et valoriser les espaces naturels en cœur de commune.

Comment atténuer les coupures entre ville et campagne par des aménagements écologiques et paysagers ?

7. Identité et connaissance

- Affirmer et préserver une identité propre à chaque ville.
- Valoriser l'identité paysagère de la Communauté d'agglomération et du patrimoine bâti.
- Donner des outils et créer des événements pour faire connaître.
- Créer des cheminements pour favoriser la connaissance du territoire.

Comment favoriser la connaissance des villes de la Communauté d'agglomération, de ces paysages et sites remarquables ?

PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CES ATELIERS ?

Comment peut-on réaliser un PLU qui reflète l'esprit "très vert" de ma commune ?

Comment peut-on gérer les ruptures écologiques de la trame verte et bleue dues aux infrastructures ?

Comment renouer avec les structurations naturelles de la ville ?

Comment maintenir des espaces refuges, même en milieux très urbanisés ?

Comment conserver et valoriser les zones humides et les haies bocagères ?

La concertation et la communication peuvent-elles aider à préserver les continuités écologiques entre les communes ?



A SUIVRE, DEUX PARCOURS

PARCOURS 1

La biodiversité en action(s) 2 :
de Champlan à Ballainvilliers
Coupe transversale : quelles transitions
pour une mosaïque d'usages ?

PARCOURS 2

La biodiversité en action(s) 3 :
de Gif-sur-Yvette à Igny
Coupe longitudinale : comment améliorer le
cadre de vie et la biodiversité par les projets ?

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
DIFFUSER
LA BIODIVERSITÉ + CARNET DE
TERRITOIRE
● n°2

LA BIODIVERSITÉ EN ACTION(S)

Quelles transitions pour une mosaïque d'usages ?



Coupe transversale de Champlan à Ballainvilliers [parcours du 30 mai 2017]



CAUE
DE L'ESSONNE

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
DIFFUSER
LA BIODIVERSITÉ + CARNET DE
TERRITOIRE
● n°3

LA BIODIVERSITÉ EN ACTION(S)

Comment améliorer le cadre de vie et la
biodiversité par les projets ?



Coupe longitudinale de Gif-sur-Yvette à Igny [parcours du 20 juin 2017]



CAUE
DE L'ESSONNE



REMERCIEMENTS

GUILBERT Marie-Hélène, Chargée de mission urbanisme et aménagement, Champlan

RODRIGUEZ Tiphaine, Responsable service urbanisme, Igny

FASOLIN Thierry, Chargé de mission cadre de vie et développement durable, Gif-Sur-Yvette

LECOMTE Marie-Josèphe, Adjointe urbanisme, Ballainvilliers

BRETON Camille, Responsable foncier développement urbain, Palaiseau

ALDEBERT Annie, élue Urbanisme, Igny

XAVIER Bernard, Elu écologie urbaine, Longjumeau

LAUREAU Emmanuel, Elu, Saclay

LECLERCQ Patricia, Elue CPS, Igny

NICOLEAU Séverine, Instructrice droit des sols, Marcoussis

AMOUGOU Mathilde, Chargée de Mission développement durable, Chilly-Mazarin

MORDEFROID Jean-Paul, Maire Adjoint, Verrières-le-Buisson

DORAND-BRUKALSKA Dominika, Responsable service urbanisme, CPS

SIFRE Christian, Directeur adjoint des services techniques, Verrières-le-Buisson

BALE Brigitte, Maire adjoint urbanisme, Gif-sur-Yvette

BETIN Rémy, Adjoint au Maire de Longjumeau

PUYCHAFRAY Loïc, Directeur du centre technique municipal, Les Ulis

LECOMTE Sophie, Développement durable, Igny

CACHIER Hélène, Déléguée environnement, Bures-sur-Yvette

WEISS Lorraine, Responsable Agriculture – Environnement, CPS

HACCARD-MARI Christine, Responsable Environnement - Développement durable, CPS

PETITJEAN Nathalie, Chargée de prospective territoriale à l'AEV

KAUFFMANN Valérie, Directrice adjointe , Paysagiste et urbaniste, CAUE 91

BRIANDET Clément, Paysagiste conseiller CAUE 91

POTIN David, Infographiste, webmaster CAUE 91

LIGONIE Marlène, Stagiaire CAUE 91, Etudiante paysagiste et géographe

ROUGIER Alexiane, stagiaire Les CAUE d'île-de-France

BRAIRE Emilie, stagiaire Les CAUE d'île-de-France

CAUE ·
DE L'ESSONNE |




LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE

17 Boulevard Morland 75004 Paris

contact@caue-idf.fr

01 48 87 71 76

www.caue-idf.fr

